

037	UTBM Service communication	L'EST REPUBLICAIN	30 avril 2021
		Société	Solidarité - Etudiants

Le fonds d'aide aux jeunes ouvert aux étudiants

Le fonds d'aide aux jeunes, dispositif du Département, entre le cadre du plan de relance, et concerne les jeunes de 18-24 ans. Dans le Territoire de Belfort, à partir du 1^{er} mai, il s'ouvre aux étudiants, afin de les aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Il s'agit là d'un secours temporaire, une aide d'urgence. « Avec la crise et les impacts économiques, de nombreux étudiants n'ont pas pu trouver de job, ou bénéficier du soutien de leurs parents. Le Département leur ouvre ce dispositif jusqu'à fin 2021 », souligne Frédéric Rousse, vice-président du conseil départemental 90, en charge (entre autres) de l'insertion.

Concrètement, les étudiants qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent s'adresser à l'un des Espaces des solidarités départementales (Belfort, Delle, Beaucourt, Bourogne, Offemont, Giromagny) ou à la Mission locale, afin de rencontrer un conseiller. Ils peuvent percevoir jusqu'à 240 € par mois.